



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Procès Verbal du Conseil d'Établissement du 19 juin 2017

Membres présents

M. Martinez, Proviseur, Président du Conseil d'Établissement
Mme Vouge, Conseillère principale d'éducation
M. Gallais, Directeur de l'école primaire
M. Cheminal, Directeur administratif et financier – Agent comptable secondaire
M. Derr, Service de coopération et d'action culturelle, ambassade de France
Mme Labardin, Représentante des parents d'élèves
Mme Schmidt, Représentante des parents d'élèves
M. Chatrny, Représentant des parents d'élèves

Mme Rahma, Représentante du personnel non enseignant
Mme Bouillez, Représentante du personnel enseignant du 1^{er} degré
M. Le Cam, Représentant du personnel enseignant du 1^{er} degré
Mme Bourcereau, Représentante du personnel enseignant du 2nd degré
M. Oswald, Représentant du personnel enseignant du 2nd degré

Membres invités

Mme Briard, Conseiller consulaire
M. Musil, Vice-président du CVL
M Juan, coordonnateur EPS

Absents excusés

Mme Guisnel, Conseillère culturelle, représentée
Mme Zielinski-Playoult, représentante des parents d'élèves
M. Legros, représentant des personnels enseignants du 2^o degré, suppléé
M. Eloy, Conseiller consulaire

Mme Labardin se propose pour assurer le secrétariat de séance.

A 18h15 le quorum étant atteint, M. Le Proviseur, Président du Conseil d'Établissement, déclare la séance ouverte.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Ordre du jour :

1. Adoption du PV du conseil d'établissement du 30 mars 2017
2. Bilan d'activité de l'Association Sportive
3. Modification du Règlement Intérieur du second degré
4. Structure prévisionnelle de rentrée 2017
5. Projets de voyages scolaires 2017-2018
6. Bilan d'étape du Projet d'établissement
7. Présentation des tarifs scolaires pour l'année 2018-2019 et autres tarifs
8. Information projet de construction
9. Questions diverses

1. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Établissement du 30 mars 2017

Aucune remarque n'est faite, le **procès-verbal du Conseil d'Établissement du 30 mars 2017 est adopté à l'unanimité.**

2. Bilan d'activité de l'Association Sportive

A/ Activités

L'Association Sportive est ouverte aux élèves du CM2 à la Terminale. Nous avons peu, voire pas de lycéens, essentiellement pour des problèmes d'incompatibilité d'emploi du temps.

Créneau AS: de 16h45 à 18h15 du lundi au jeudi soir inclus, mercredi et vendredi de 12h45 à 13h30. Mais également 7 samedis dans l'année (AS VTT / Escalade).

ATHLETISME: mardi soir; Monsieur LE GOFF. Effectif: 18 élèves.

ESCALADE: lundi soir; Monsieur LE GOFF. Effectif: 17 élèves.

BADMINTON: mercredi soir; Madame ŠPÁLOVÁ. Effectif: 30 élèves.

CIRQUE *2: lundi soir; mercredi et vendredi midi; Madame CHERVEL. Effectif: 47 élèves.

ESCALADE / VTT: 7 samedis dans l'année; Madame ŠPÁLOVÁ. Effectif: 12 élèves.

FOOTBALL: jeudi soir; Monsieur JUAN. Effectif: 28 élèves.

MULTISPORTS: mardi soir; Monsieur JUAN. Effectif: 10 élèves.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

B/ Nombre d'inscrits

Cette année, nous avons eu 162 inscrits (126 en 2015/2016). Les CM2, CI Bilingue, 6èmes et 5èmes représentent 68% des inscrits.

C/ Evènements marquants

Plusieurs évènements ont impliqué l'association sportive cette année, permettant de véhiculer l'image du LFP dans le pays hôte mais également à l'étranger:

- concours d'arts du cirque au sein du LFP à chaque fin de trimestre: "les jeux du cirque", "battle"
- organisation par l'AS cirque du festival des arts du cirque du lycée français de Prague
- participation de 8 élèves de 5ème aux 5èmes Jeux Européens de l'EPS à Barcelone. Ces enfants ont participé à l'AS Multisports pour se préparer aux épreuves de cet évènement.
- participation de 6 élèves de 2nde aux Jeux Internationaux de la Jeunesse à Marseille. Cet évènement est un projet de l'AEFE et de l'UNSS.
- rencontres de football entre le LFP et l'école de RIVERSIDE

D/ Prévisions pour 2017 / 2018

Les créneaux resteront les mêmes. Cependant, au niveau des activités, il y aura deux changements. L'activité multisports disparaîtra, pour faire place à l'AS Ultimate frisbee, expérimentée pour la première fois au LFP. L'AS Athlétisme disparaîtra également pour faire place à l'AS Tennis de table qui fera par conséquent son retour au LFP.

3. Modification du Règlement Intérieur du second degré

Il a paru nécessaire à la direction de l'établissement de modifier ou de préciser certains articles du Règlement intérieur du Lycée Français de Prague.

1.6 Fournitures scolaires :

Les élèves ont à se procurer et à apporter en cours à la demande des professeurs, le matériel scolaire figurant sur la liste officielle, elle-même publiée sur le site internet du LFP.

III. Déplacement des élèves :

3.1 Déplacements pour le cours d'EPS des lycéens

Lorsque le cours d'éducation physique et sportive implique un déplacement vers une piscine, un stade ou toute autre installation sportive, les responsables légaux autorisent l'élève lycéen par la signature du règlement intérieur, à s'y rendre ou à en revenir par ses propres moyens.



Cette mesure ne s'applique pas aux collégiens.

V. Structures et interlocuteurs

5.7 Assurances

Au moment de leur inscription, les élèves sont assurés en couverture des accidents personnels pour toutes les activités organisées par l'établissement (les déplacements en dehors de l'établissement non accompagnés d'un personnel de l'établissement ne sont pas couverts). Dans le cadre de cette assurance, une franchise est susceptible d'être appliquée. Aussi, il est recommandé aux parents de souscrire une assurance complémentaire personnelle.

Tout accident doit être signalé dans les 24 heures à l'établissement (adresses : gestion@lfp.cz, secretariat@lfp.cz et secretariat.primaire@lfp.cz).

Pour davantage d'information les services administratifs du LFP se tiennent à votre disposition.

4. Structure prévisionnelle de rentrée 2017

Les effectifs pour le premier degré restent stables : 453 en 2016-2017
454 en 2017-2018

Il y aura une classe à double niveau en CM1-CM2 car les effectifs ne sont pas suffisants pour créer 3 classes à chacun de ces niveaux (54 élèves en CM1 et 55 en CM2).

CM1 section française : 18 élèves

CM1 section internationale : 24 élèves

CM1-CM2 : 21 élèves (13 en CM1 et 8 en CM2)

CM2 section internationale : 23 élèves

CM2 section française : 24 élèves

Il y aura deux classes de petite, moyenne et grande section. Les niveaux seront séparés selon les activités.

Il n'y aura pas d'anglais renforcé en CM2 mais il y en aura en CM1. L'objectif de ce groupe de CM1 est de permettre aux élèves d'intégrer la section internationale en CM2.

Pour le second degré, les effectifs augmentent de 15 élèves pour l'année 2017-2018.

Il y aura 414 élèves, 290 au collège et 124 au lycée.

Une troisième classe de 3ème sera ouverte à la rentrée 2017 afin que chaque classe ne dépasse pas 21-22 élèves.

Le LFP a privilégié cette ouverture de classe de 3ème car c'est une classe à examen (Diplôme National du Brevet) et l'apprentissage doit se faire dans les meilleures conditions possibles.

Cette ouverture de classe a un coût en masse salariale et en manuels scolaires.



5. Projets de voyages scolaires 2017-2018

Deux voyages ont été présentés à ce jour mais il y aura certainement d'autres projets de voyages qui seront exposés lors du premier Conseil d'Établissement à la rentrée 2017.

- séjour d'intégration pour les CI bilingues du 25 au 27 septembre 2017 à Jicin. 18 élèves sont concernés, ils seront encadrés par 2 enseignants.
- Séjour d'intégration des 5èmes du 3 au 6 octobre 2017. 75 élèves sont concernés, ils seront encadrés par 7 professeurs, 1 infirmière et 3 personnes extérieures qui s'occupent d'activités spécifiques (piscine et accrobranche).

Les voyages ont été adoptés à l'unanimité.

6. Bilan d'étape du Projet d'établissement

A/ le multilinguisme

- enseignement de la LV2 dès la classe de 5ème
- ouverture du russe en LV3 (option à partir de la seconde)
- certification en russe, en anglais et en espagnol
- il est prévu que les élèves qui auraient du passer la certification en allemand en 2nde passent la certification à la rentrée 2017 à l'Institut Goethe.

Les 7 candidats qui passaient la certification en russe ont été reçus pour les niveaux A1, A2 et B1 pour un élève.

B/ l'école du numérique

Le LFP continue à s'équiper en matériel informatique:

- tablettes numériques au Primaire
- vidéoprojecteurs interactifs
- 35 ordinateurs pour le 2nd degré, il y en aura un dans toutes les salles de classe ce qui va permettre aux professeurs de gérer d'une part les retards et les absences via le logiciel Pronote et d'autre part de pouvoir travailler avec l'outil informatique sans amener le leur.
Il y aura l'année prochaine 300 ordinateurs, hybrides et tablettes en fonctionnement au LFP.
- La transmission optique laser (fibre optique laser) va être installée, elle permettra d'obtenir 100 Mb au lieu de 20 Mb actuellement.
- Des bornes Wifi sont installées dans les salles de sciences afin d'obtenir une meilleure connexion.

C/ l'élève au cœur du système éducatif

- AP (accompagnement personnalisé)
- ateliers de soutien en mathématiques et en français pour les cycles 3 et 4
- concours de mathématiques
- olympiades de physique



- olympiades de géosciences
- semaine de la francophonie
- PAP (projet d'accueil personnalisé)
- PAI (projet d'accueil individuel)
- PPRE (projet personnalisé de réussite éducative)
- Aménagement des examens Baccalauréat et DNB (pour les épreuves du DNB cette année, 4 élèves ont bénéficié d'1/3 de temps en plus)
- un professeur s'est rendu à Manchester pour être informé sur les études anglo-saxonnes. Cela permettra de mieux orienter les élèves qui désirent faire des études au Royaume-Uni ou dans le supérieur anglo-saxon.

D/ multiculturalisme

- portraits d'Europe (l'ensemble des lycées français de la zone Europe y a participé en s'interrogeant sur qu'est-ce qu'être un élève dans un lycée français de l'étranger)
- école ouverte (un lycée tchèque est venu passer une journée dans les classes au LFP afin de voir le fonctionnement)
- échange avec le lycée Jean Moulin de Lyon et un collège de Rennes
- échange avec l'école allemande de Prague
- voyages pédagogiques en Allemagne et en Espagne pour les 2ndes
- échange sportif (Riverside est venu jouer au football au LFP contre l'équipe du LFP)
- les franco-foulées en partenariat avec le lycée Néruda
- ambassadeur en herbe (Bruxelles puis Paris)
- séjour des élèves de 6^e bilingue à Pibrac, France.

7. Présentation des tarifs scolaires pour l'année 2018-2019 et autres tarifs

En 2017-2018, les tarifs vont baisser de 3,5% pour le cursus classique.

Pour l'année scolaire 2018-2019, il est proposé un maintien des tarifs pour le cursus classique, une augmentation des tarifs de 56 500 CZK à 86 000 pour la CI bilingue (afin de maintenir les recettes avec un nombre d'élèves moindres) et une augmentation des autres tarifs des élèves bilingues franco-tchèques de l'ordre de 2%, ce qui correspond au taux d'inflation actuel.

Autres tarifs :

- location du gymnase : 1500 CZK
- location du terrain au-dessus du gymnase : 750 CZK
- location de la salle de motricité : 750 CZK

Ces différents espaces ne sont pas loués pendant les vacances scolaires.

8. Information sur le projet de construction

Une réunion s'est tenue à Paris le 3 avril 2017 entre l'architecte, le service immobilier de l'AEFE, le directeur administratif et financier et le proviseur.

Il a été convenu que le contrat serait signé entre le LFP maître d'ouvrage et l'architecte maître d'œuvre. Le bureau d'études tchèque devenant sous-traitant de l'architecte et pas cotraitant.

Ce contrat est en cours de négociation et la signature ne devrait plus tarder.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Dans ce contexte l'organisation d'une assemblée générale de présentation du projet a été reportée à la rentrée prochaine.

Il est prévu que la phase de démolition débute à l'été 2018.

9. Questions diverses

A/ Questions des personnels enseignants et de vie scolaire:

Dans le cadre du projet immobilier une réflexion sur le bruit dans l'établissement est-elle prise en compte ?

Le bruit devrait nettement diminuer quand les travaux seront achevés. Le projet prévoit le changement de toutes les menuiseries extérieures et leur remplacement par du triple vitrage procurant une meilleure isolation thermique et phonique. Par ailleurs la salle des professeurs sera relocalisée dans une zone moins bruyante de l'établissement.

Quelle réflexion peut-on engager à propos de l'interdiction des téléphones portables dans l'établissement ? Doit-on maintenir cette interdiction alors qu'elle est si difficile à faire respecter ?

L'utilisation des téléphones portables est interdite dans les couloirs et dans les salles de classe.

Elle est tolérée dans la cour de récréation.

Ces dispositions inscrites au Règlement intérieur de l'établissement sont l'affaire de tous. Face à la montée en puissance de l'utilisation des Smartphones au quotidien il convient et revient à chacun de ne pas céder un pouce de terrain sur le champ d'application du Règlement intérieur.

Le LFP réfléchit à des actions qui pourraient limiter l'utilisation du téléphone portable comme la création d'une journée sans portable.

Le LFP seul ne peut pas lutter contre l'utilisation massive du téléphone portable. Il appartient aussi aux parents de rendre leurs enfants responsables vis à vis de cet accessoire.

B/ Questions des parents:

Est-ce que le LFP serait en mesure de racheter les manuels des classes de lycée s'ils sont en bon état?

Pour des raisons pratiques (enregistrement des tiers dans le système comptable, réception et contrôle des reçus, changement des manuels suite au changement de programmes), il a été décidé assez rapidement d'écarter cette option.

Il est suggéré aux familles de consulter la librairie Gibert à Paris ou bien de mettre en vente sur un site de type « ebay ».

La qualité des repas par rapport au prix payé n'est pas satisfaisante, les quantités et la diversité des plats ne sont pas suffisantes, le temps d'attente pour pouvoir manger est trop long et la surveillance est insatisfaisante.

Il y a 8 surveillants en tout, 4 dans la cantine et 4 dans la cour. Ils obligent les élèves à rester au moins 30 minutes dans la cantine avant de sortir.

Les problèmes majeurs restent la diversité, la quantité et les sauces. Produire les plats sur place pourrait apporter une amélioration mais il faut voir si cela est possible d'un point de vue technique (ventilation...)



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Les menus sont en ligne depuis 6-7 semaines.

Le Proviseur suggère la création d'une commission de contrôle afin d'assurer des visites imprévisibles de la cantine, de déguster les plats servis et de rédiger systématiquement un rapport de visite adressé au proviseur et au prestataire. Cela pourrait être par exemple les parents qui font partie de la commission restauration. Ces visites auraient lieu sur autorisation expresse du proviseur et à l'insu du prestataire.

Serait-il possible que les enfants qui mangent à la cantine tchèque puissent rentrer au LFP avant 13h30 ?

Il est impossible pour le LFP de maintenir un surveillant à la porte pendant toute l'heure du midi. Si le surveillant est à la porte, il ne peut plus surveiller ni la cantine ni la cour.

Rappelons qu'il n'existe que deux régimes au LFP, soit l'élève est externe, soit il est demi-pensionnaire.

Comment est-il possible de continuer à amener les élèves de primaire à la piscine où un incident s'est produit? Serait-il envisageable de changer de lieu en 2017-2018?

Le LFP a adressé une plainte à la direction de la piscine contre le maître nageur qui a eu un comportement déplacé envers un enfant (contraindre l'enfant à mettre la tête sous l'eau). Cette enseignante n'a plus enseigné auprès de nos élèves depuis. Le LFP continuera à se rendre dans ce lieu mais par contre l'école de natation change et donc l'équipe d'entraîneurs de maîtres nageurs changera aussi.

Serait-il possible d'avoir le russe en LV2 ?

Les parents se plaignent régulièrement des tarifs élevés de la scolarité au LFP. Il faut garder à l'esprit que toute modification à la hausse de la carte des formations entraîne des coûts supplémentaires ne serait-ce qu'au niveau de la masse salariale.

Proposer le russe en LV2, c'est-à-dire dès la classe de 5^e aurait un impact financier assez lourd pour finalement très peu de bénéficiaires.

Aujourd'hui le russe est proposé à partir de la seconde au titre de la LV3.

Les élèves peuvent-ils boire de l'eau en classe quand il y a de fortes chaleurs? Y'a-t-il assez de fontaines à eau?

Les élèves sont autorisés à boire de l'eau dans la classe quand il fait très chaud.

Il y a des fontaines à eau un peu partout dans le LFP.

Des fontaines à eau ont été mises à la disposition des élèves qui passaient les épreuves du DNB et du Baccalauréat dans le gymnase.

L'ordre du jour étant épuisé, les travaux du Conseil d'Établissement sont clos à 21h15.

La Secrétaire de séance



Le Président

LYCEE FRANÇAIS DE PRAGUE
DRTINOVA 304/7
150 00 PRAHA 5
+420 222 550 000-1
secretariat@lfp.cz